

**EN CAS D'ALERTE CHIMIQUE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE, D'INCENDIE, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, TÉLÉPHONER
EN TOUT TEMPS AU 1 800 561-8273 OU À CHEMTREC AU 1 800 424-9300**

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

FABRIQUÉ POUR:

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

24 h sur 24 : 1 800 561-8273

Autre numéro d'urgence Canutec : 1 613 996-6666 (**fraîs virés**)

NOM CHIMIQUE : NORTRACE® ZINC 27%
USAGES DU PRODUIT : Engrais micronutriment soluble
N° ENR : 201037B – Loi sur les engrais
N° FS : 2001037B-12-LPI

Révisions à la FS : Les section 1 et 4 **Date de publication :** 09/17/12 **Remplace :** 05/05/09

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT – Nocif si ingéré, inhalé ou absorbé par la peau. Peut causer de l'irritation aux yeux ou à la peau. Éviter un contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les poussières et les embruns. Utiliser avec une ventilation appropriée. Il est recommandé de porter des lunettes de protection et des gants lors de la manipulation du produit non dilué. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Ouvrir avec soins. Cet engrais micronutriment soluble à l'eau est dérivé du sulfate de zinc et de l'acide citrique.

Ce produit est une poudre granuleuse dont la couleur est blanc cassé et qui est inodore ou très peu odorante. Les principales voies d'entrée sont le contact avec les yeux et avec la peau.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédients chimiques</u>	<u>Pourcentage selon le poids</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>VLE (unités)</u>
Zinc (Zn), du sulfate de zinc	27,00	7733-02-0	non inscrit
Autres ingrédients, incluant l'acide citrique	73,00	77-92-9	non inscrit

4. PREMIERS SOINS

Contact avec la peau : Enlever tous les vêtements contaminés. Bien laver les cheveux et la peau au savon et à l'eau. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en tenant les paupières ouvertes, pour aider à retirer le produit. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion : Boire un ou deux verres d'eau et faire vomir. Ne jamais faire vomir et ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Garder la tête plus basse que la poitrine pour éviter une aspiration dans les poumons. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement.

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. Si sa respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si sa respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1 800 561-8273. Avoir l'étiquette ou le contenant du produit à portée de la main lors d'un appel au centre antipoison ou à un médecin ou au moment d'obtenir des soins médicaux.

NOTE AU MÉDECIN : Il n'y a aucun antidote connu, traiter selon les symptômes.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE) : Ne produit pas de point d'éclair.

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (LII ET LSI) : Non établies

AGENTS D'EXTINCTION : Considérés non combustibles, utiliser le moyen approprié pour combattre le feu environnant. Produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO₂), mousse, eau pulvérisée ou brouillard.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : Peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de soufre.

TECHNIQUES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE : Utiliser de l'eau pulvérisée pour rafraîchir les contenants exposés au feu. Demeurer à contrevent du feu. Éviter de respirer la fumée. Porter un équipement respiratoire en circuit fermé doté d'un dispositif de protection complet.

RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Les poussières et les vapeurs peuvent voyager vers des sources d'inflammation et faire un retour.

6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITES OU DE DÉVERSEMENTS :

Éviter de respirer des poussières. Balayer les déversements secs immédiatement et transférer-les dans des contenants appropriés pour une application terrestre possible selon les directives de l'étiquette ou en vue d'une élimination appropriée. Consulter les règlements locaux, provinciaux ou fédéraux en vigueur concernant l'élimination appropriée du produit.

ATTENTION : Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux et les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION : Ne mélanger le produit que dans des contenants en HDPE, en fibre de verre ou en acier inoxydable seulement. Laver à fond après manipulation. Éviter de respirer les poussières. Protéger les yeux avec des lunettes de protection ou un écran facial lors de la manipulation du produit dilué. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Retirer les vêtements immédiatement si le produit s'est introduit à l'intérieur. Puis, se laver à fond et enfiler des vêtements propres. Retirer l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Aussitôt que possible, se laver à fond et enfiler des vêtements propres.

ENTREPOSAGE : Plier et sécuriser les sacs ouverts avec soin et entreposer-les dans un endroit frais et sec hors de la portée des enfants, de produits et aliments destinés à la consommation humaine ou animale, des pesticides et des semences. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

8. EXPOSITION/ PROTECTION PERSONNELLE

MESURE D'INGÉNIERIE : Non requise en temps normal.

PROTECTION RESPIRATOIRE : Non requise en temps normal. Si des vapeurs ou des poussières dépassent les niveaux acceptables, porter un respirateur NIOSH/MSHA approuvé contre les pesticides avec des cartouches pour filtrer les poussières et les vapeurs.

PROTECTION DES YEUX : Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.

PROTECTION DE LA PEAU : Porter des vêtements de protection : chemises à manches longues, des pantalons, des chaussures et des chaussettes. Porter des gants en caoutchouc ou des gants résistants aux produits chimiques.

	PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA	TLV-TWA selon ACGIH
Particules nuisibles	15 mg/m ³ (poussières totales)	non inscrit

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE ET ODEUR : Ce produit est une poudre granuleuse dont la couleur est blanc cassé qui est inodore ou très peu odorante.

SOLUBILITÉ : Complète

POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) : 0,929 g/ml

TENSION DE VAPEUR (mm) : Non établi

POURCENTAGE DE VOLATILITÉ : Non établi

MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE : 929 kg/m³

POINT D'ÉBULLITION : Ne s'applique pas

TAUX D'ÉVAPORATION : Non établi

pH: 2 (solution 1%)

Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable

CONDITIONS À ÉVITER : Éviter la chaleur excessive et l'humidité.

SUBSTANCES INCOMPATIBLES : Agents oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Des oxydes de sulfure peuvent être libérés lors d'un incendie..

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë LD₅₀ (rat mâle) : > 5000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë LD₅₀ (lapin) : > 5000 mg/kg

Irritation des yeux (lapin) : Peut causer de l'irritation

Irritation cutanée (lapin) : Peut causer de l'irritation

Inhalation CL₅₀ (rat femelle) : Non établie

Sensibilisation cutanée (cobaye) : Non établie

Potentiel carcinogène : Aucun inscrit dans OSHA, NTP, IARC ou ACGIH.

Organes ciblés : Aucun

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Ne pas appliquer directement à l'eau ou dans des endroits où l'eau de surface est présente ou dans les zones intertidales sous la ligne normale des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau au moment de la disposition des eaux de nettoyage de l'équipement.

13. ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser les contenants pour quelque usage que ce soit. Vider complètement le sac en secouant et en tapant sur les côtés et le bas afin de relâcher les particules qui s'y accrochent. Vider les résidus dans les équipements prévus pour l'application. En ce qui a trait à l'élimination, le contenant vide pourra être retourné au point de vente (distributeur/détaillant). Suivre la réglementation provinciale pour tout nettoyage additionnel du contenant. Rendre le contenant vide inutilisable pour un usage ultérieur. Disposer du contenant conformément aux exigences provinciales. Pour de plus amples renseignements sur l'élimination de produit inutilisé ou superflu, contacter le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description TDM/DOT : NON RÉGLEMENTÉ.

Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : COMPOSÉS D'ENGRAIS (ENGRAIS MANUFACTURÉS) NOI, SOLIDE; (NMFC 68140 ; SUB 5 : CLASSE : 50)

Description IMDG : NON RÉGLEMENTÉ.

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA pour obtenir les exigences relatives au transport aérien.

15. RÉGLEMENTATION**Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS**

NFPA		HMIS
1 Santé	0 Moindre	1 Santé
0 Inflammabilité	1 Légère	0 Inflammabilité
0 Instabilité	2 Modérée	0 Réactivité
	3 Élevée	B ÉPI
	4 Grave	

Classement des dangers/signalement SARA

Catégorie de danger SARA III :	Immédiat	<u> 0 </u>	Feu	<u> N </u>	Relâchement soudain de la pression	<u> N </u>
	Différé	<u> N </u>	Réactif	<u> N </u>		

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Sulfate de zinc (CAS : 7733-02-0) 1000 livres

SARA, Titre III, section 313 Sulfate de zinc (CAS : 7733-02-0)

Inscription au registre RCRA : Non inscrit

Proposition 65 de la Californie : Non inscrit

16. AUTRES INFORMATION

STATUT DE LA FS : Les sections 1 et 4 révisées

PRÉPARÉ PAR : Services des marques et affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Santé écologiques et Sécurité

Nortrace® est une marque de commerce déposée de Loveland Products, Inc.

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.